



GENAPPE, DES ESPACES PUBLICS «ZÉRO PHYTO»

DÉCOUVREZ L'ARTICLE EN PAGE 10

**DÉCOUVREZ
LE NOUVEAU
COLLÈGE
COMMUNAL**

P. 3

**UNE (NOUVELLE)
ANNÉE CRÉATIVE
AUX LÉZ'ARTS**

P. 4

**APPEL AUX
BÉNÉVOLES
POUR LA RÉSERVE
NATURELLE**

P. 6

**COLLECTE DES
DÉCHETS :
CALENDRIER 2019
ET MODALITÉS**

P. 11

**DEVENEZ
BÉNÉVOLE POUR
«COUP DE POUCE
À GENAPPE»**

P. 5





LE MOT DU BOURGMESTRE

Permettez-moi d'entamer cet édito en vous présentant mes meilleurs vœux pour cette année nouvelle : je vous souhaite une très heureuse année, pleine de moments de joie et de paix dans vos familles, de réussite et de satisfaction dans vos projets, de respect, d'entraide et de solidarité dans votre quartier.

De la réussite, il en a été question pour tous les sportifs qui ont été mis l'honneur et récompensés lors de la cérémonie des Mérites sportifs. Ils ont tous mérité cette reconnaissance pour leur travail quotidien et leurs performances. Les bénévoles qui font vivre les clubs sportifs ont très justement été remerciés également. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette soirée des Mérites sportifs : comme chaque année, nous avons pu assister à un spectacle de haut niveau et nous avons été émerveillés par tant d'agilité, de souplesse, de force, d'équilibre, de grâce, ...

Vous tenez entre vos mains le premier numéro du Journal de Genappe de l'année 2019. Comme vous le voyez, la présentation est légèrement modifiée mais reste fidèle aux habitudes du Journal puisque vous allez retrouver les rubriques habituelles : les articles qui présentent les activités et réalisations des différents services de la Ville, les décisions du conseil communal, les activités du Centre culturel et des nombreuses associations, l'agenda des festivités, ...

Dans ce journal vous trouverez aussi la présentation du Conseil communal installé en décembre suite aux élections communales d'octobre ainsi que la présentation des différents membres du Collège communal, leurs coordonnées, leurs horaires de permanence et la répartition des compétences entre eux. Comme vous pouvez le voir, le programme de travail est chargé, les compétences sont nombreuses et réparties entre le Bourgmestre, les 5 Échevins et le Président du CPAS. Certaines compétences sont très larges, proches l'une de l'autre et pourtant réparties entre des Échevins différents, comme l'agriculture, la transition environnementale, la transition énergétique, la transition numérique, la participation citoyenne, l'intergénérationnel, les jeunes et les seniors, ... Nous y voyons le signe d'une transversalité indispensable entre ces matières, entre les Échevins qui vont les « chapeauter » et les services qui vont les mettre en application.

Nous commençons dès à présent à nous mettre au travail puisque le budget de l'année 2019 sera proposé au conseil communal de fin janvier. Suivront ensuite la déclaration de politique générale et le Programme Stratégique Transversal dont nous aurons l'occasion de reparler dans les prochains mois.

Gérard Couronné
Bourgmestre



BONNE ANNÉE

La présidente Sarah Hermans, le Bourgmestre Gérard Couronné, les élus locaux, et les membres du comité du Mouvement Réformateur de Genappe ont le plaisir de vous convier au

DRINK DE L'AMITIÉ

organisé à l'occasion du Nouvel An à la salle communale de Loupoigne,

le samedi 19 janvier 2019 à 18h30



VOEUX & REPAS DU CDH

Benoît HUTS, Echevin, Olivier MAINFROID et Sandra DONNY, Conseillers communaux, Nathalie RUCQUOY, Conseillère au CPAS, Yves DRUYLANTS, Président, et le Comité du cdH de Genappe vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

ainsi qu'au dîner qui suivra à 12h30 (Mousse de poisson et ses accompagnements – Dindonneau « Sambre et Meuse », gratin dauphinois et petits légumes – Buffet de desserts - Café).

PAF:
25€ adulte (14€ enfant) à verser sur le compte BE34 7320 1097 4690 du cdH de Genappe, rue Tabaral, 14 à 1470 Genappe.

Ils vous convient à partager le verre de l'amitié lors de la réception qu'ils organisent le dimanche 27 janvier 2019 à 11h en la salle de Glabais, rue Eugène Philippe 1A,

Réservations:
Y.Druylants: 0498/83 65 91
S. Donny: 0471/74 85 12

NOUVELLE ANNÉE NOUVEAU MANDAT

Le «Parti Socialiste de Genappe» à travers la liste «PluS pour Genappe» dispose aujourd'hui d'une conseillère communale, Tiffany Fevery, et d'un conseiller CPAS, Reda Khabir.

Soyez assurés de notre investissement pour notre commune, pour nos concitoyens, pour vous.

Nous tenterons d'honorer au mieux la confiance que vous nous avez octroyée au travers

de ce mandat et de continuer de parsemer notre commune des valeurs et projets que nous avons prônés et que nous continuerons de soutenir pour une commune solidaire, équitable, éco-sociale.

Des souhaits que nous pouvons prononcer sans détour en cette année nouvelle et en cette nouvelle mandature.»

L'AVENIR NOUS APPARTIENT !

En ce début d'année et de législature, le groupe ENSEMBLE forme le vœu que se mette en place une réelle politique citoyenne et participative dans notre belle commune de Genappe.

Il vous invite à rejoindre son site internet : www.genappe-ensemble.be et se tient à la disposition de chacun: genappe2018@gmail.com.

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe

Tél. : 067/79.46.46

E-mail: assurances.gilson@portima.be

www.assurancesgilson.be

N° FSMA 14169 A



Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Travail
sérieux et soigné

Rue de Ways, 3
1470 Genappe
Tél. 067/77.29.33



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48
067/79.42.02 - 0475/42.70.17
gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14
stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43
carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23
hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96
benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Conseil consultatif des aînés et des jeunes, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19
rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 .
À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90
vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

CONSEIL COMMUNAL



Meilleurs Voeux
pour
2019

Voici les 25 élus formant le nouveau Conseil communal, suite aux élections du 14 octobre 2018.

MR-cdH

Gérard COURONNÉ, Bourgmestre
Madame Stéphanie BURY, 1^{ère} Échevine
Madame Carine MESSENS, 2^{ème} Échevine
Monsieur Hector TUBIERMONT, 3^{ème} Échevin
Monsieur Benoît HUTS, 4^{ème} Échevin
Monsieur Rembert VAN DAMME, 5^{ème} Échevin
Monsieur Vincent GIRBOUX, Président CPAS

Kévin PAULUS, Conseiller communal
Sarah HERMANS, Conseillère communale
Aline DE GROODE, Conseillère communale
Renaud VAN PETEGHEM, Conseiller communal
Michaël ROUFFIANGE, Conseiller communal
Axelle VANDERLINCK, Conseillère communale
Olivier MAINFROID, Conseiller communal
Sandra DONNY, Conseillère communale
Anne-Sophie HAYOIS, Conseillère communale
Valentine COURTAÏN, Conseillère communale
Jérôme LECLERCO, Conseiller communal

#créonsdemain

Anne BEGHIN, Conseillère communale
Benoit MOREAU, Conseiller communal
Bernard LOWENTHAL, Conseiller communal
Ludivine BROCCA, Conseillère communale
Axelle MULLER, Conseillère communale

Ensemble

Jean François MITSCH, Conseiller communal

Plus

Tiffany FEVERY, Conseillère communale



RENOUVELLEMENT: COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL



Accueil temps libre et accueil extrascolaire

Depuis plusieurs années, la Ville de Genappe tente de développer des moyens pour assurer la qualité de l'accueil des enfants de 3 à 12 ans, que ce soit dans le cadre de l'accueil extrascolaire organisé au sein des écoles ou dans le cadre d'activités organisées le mercredi après-midi, le samedi ou pendant les vacances.

La Commission communale de l'accueil, la CCA, assure le lien avec l'ensemble des acteurs concernés, c'est un lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de soutien d'un secteur où l'on observe une grande diversité. Tous les 6 ans, suite aux élections communales, la CCA est renouvelée.

Mouvements de jeunesse, associations culturelles et sportives,

représentants des établissements scolaires, des parents et des opérateurs de l'accueil, ... qui désirent faire partie de la CCA afin de développer l'accueil extrascolaire de l'entité. Venez rejoindre notre nouvelle Commission.

Le 19 février prochain à 20h00 dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Nous allons voter et élire les représentants !

La CCA est composée de trois membres effectifs ayant voix délibérative, répartis en cinq composantes. Pour chaque membre effectif, il est désigné un membre suppléant et plus précisément ;

1. Des représentants de la Ville: Conformément au décret ATL, le Conseil communal désigne les Conseillers communaux qui siègeront pour elle.

2. Des représentants des établissements scolaires :

Au sein de chaque réseau, les directions d'établissement scolaire désignent la personne qui siègera pour elles.

3. Des représentants des parents:

Les associations de parents représentées aux Conseils de participation des établissements scolaires (1 par réseau d'enseignement). Les mouvements d'éducation permanente dont le champ d'activité est la famille.

4. Des représentants des opérateurs de l'accueil en lien direct avec l'O.N.E

Les pouvoirs organisateurs qui sont agréés « accueil temps libre », « centres de vacances », reconnu « école des devoirs »...

5. Des services ou institutions déjà agréés ou reconnus par la Communauté française : AMO, CEC, bibliothèques, académies, clubs sportifs,...

En termes de temps, une réunion est organisée 3 à 4 fois par an.

Pour de plus amples informations quant à la réglementation de l'accueil extrascolaire et sur la composition de la CCA: www.one.be - Parents - Accueil Temps Libre - Accueil extrascolaire ou Chantal Sablon, coordinatrice ATL au 067/ 79 42 44.



« ICI, LA TERRE », UN FILM QUI VA VOUS DONNER LE GOÛT DES CHOSES

Après « L'éveil de la permaculture », documentaire que nous vous avons proposé l'année dernière en partenariat avec Genappe en Transition, c'est « Ici, la Terre » que nous vous invitons à découvrir le mardi 29 janvier. Une (nouvelle) initiation à la permaculture qui vous donnera envie d'agir !

Luc Dechamps, réalisateur, a posé sa caméra pendant une

année dans la ferme-école de Desnié, sur les hauteurs de Spa. Dans cette véritable fourmilière humaine, il est allé à la rencontre d'hommes et de femmes immergés dans la permaculture, ce concept de potager qui imite un écosystème en équilibre, où les légumes se ressemblent à leur gré, où tout pousse dans une joyeuse pagaille...

La projection sera suivie d'un

échange.

Réservation indispensable auprès du Centre culturel : 067/77 16 27 ou reservation@ccgenappe.be

Renseignements :

Projection « Ici la terre » de Luc Dechamps, 52' Le mardi 29 janvier à 20H Au MONTY (58, rue de Charleroi) En collaboration avec Genappe en transition. Prix: 3€



UNE (NOUVELLE) ANNÉE CRÉATIVE AUX LÉZ'ARTS

Pour faire de 2019 une année riche en couleurs et créativité, les Ateliers du LéZ'Arts vous proposent des ateliers créatifs tout au long de l'année !

Des initiations à la sculpture, à la photo, à la peinture, au dessin, à l'expression contemporaine, à l'écriture,

à la musique, pour tous les âges, rythmée nos semaines. Et en ce mois de janvier, il reste des places pour certains ateliers !

Alors, si vous sentez en vous un désir de création, n'hésitez pas à venir nous rencontrer, ou visiter notre site web, pour plus d'informations !

Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année.

Renseignements :

Les Ateliers du LéZ'Arts asbl Rue de Bruxelles, 38 1470 Genappe 0488/899 378 cecgenappe@gmail.com www.lesateliersdulezarts.be



« MON KET », UN FILM PAS BANAL À DÉCOUVRIR AU CENTRE CULTUREL

Chaque année, en février, les Magritte du Cinéma récompensent ceux qui font le cinéma belge : réalisateurs, monteurs, acteurs, scénaristes... Cette année, François Damiens, acteur-réalisateur (qu'on ne présente plus), issu du Brabant wallon, est présélectionné grâce à son film « Mon ket ». Une bonne occasion de vous faire (re)découvrir ce film, ainsi que ses caméras cachées devenues cultes ! Rendez-vous le mercredi 13 février au Centre culturel.

L'histoire

Dany Versavel a un souci avec

son fils: à 15 ans, Sullivan ne veut plus d'un père qui fait le king derrière les barreaux. Pour Dany, son « ket », c'est sa vie, hors de question de le laisser filer. Il décide donc de s'évader de prison prématurément ! Entre cavales, magouilles et petits bonheurs, il a tant de choses à lui enseigner. Un apprentissage à son image. Au pied de biche, sans pudeur ni retenue. Mais là où l'on pouvait craindre le pire, se cache peut être le meilleur...

A travers le projet « Ceci n'est pas une séance, la tournée des Magritte du cinéma », la

Quadrature du Cercle soutient les films belges et francophones.

Pensez à réserver vos places au 067/77 16 27 ou sur reservation@ccgenappe.be

Renseignements :

« Mon Ket » de et avec François Damiens Une projection en partenariat avec la Quadrature du Cercle, réseau des programmeurs cinéma du secteur culturel en Wallonie et à Bruxelles Le mercredi 13 février à 20H, 3€ Au 38, Carrefour culturel www.ccgenappe.be



NOUVELLE ANNÉE NOUVELLE SAISON !

Le 38, Carrefour culturel (composé des équipes du Centre culturel, de la Maison de Jeunes le Bug-1, des Ateliers du LéZ'Arts et du Syndicat d'Initiative) vous souhaite une belle année 2019 !

Cette année encore, l'équipe du Centre culturel vous a préparé une saison rythmée par des activités qui s'adressent à tous. Parmi celles-ci, Travelling, un focus sur le cinéma, HABITER, un projet participatif qui s'arrêtera au cœur d'Houtain-le-Val, un parcours d'artistes (Arts à Glabais), un stage de danse, une semaine autour de la femme, une exposition dédiée au Palladium, une

autre mélangeant gravure et projections, ainsi que des spectacles ici et ailleurs (Hors-les-murs), du Théâtre à l'école, de nombreuses activités pour les enfants, les 12-26 ans, (via la Maison de jeunes) et pour les personnes bénéficiaires du CPAS.

Le BITUME (Festival à Les-Bons-Villiers), les Journées Louis XI et le Festival Zéro#18 sont d'autres moments forts que le Centre culturel vous proposera également pendant l'année 2019 !

Pour plus d'informations sur la nouvelle programmation, rendez-vous sur le site web www.ccgenappe.be



LES CHOSES CHOUETTES

MAGASIN DE JOUETS

Rue de Bruxelles 60/3 à 1470 Genappe
 Tel - 067/49.19.72
 @ sabine@magasindejouets.be
 www.magasindejouets.be
 Les Choses chouettes de Genappe
 Ouvert du ma au sa de 10h à 18h00





LES PETITS ROUT'ARTS



Depuis septembre 2018, le Centre culturel, soucieux d'aller à la rencontre de nouveaux publics, a initié un projet d'activités avec le groupe d'enfants de l'école des devoirs de Genappe « L'Arc-en-Ciel ». Le concept est simple : il s'agit de proposer aux élèves des activités qui leur permettent de découvrir la culture à travers des sorties au théâtre, au cinéma, dans des expositions, des concerts ou des ateliers... Depuis la rentrée scolaire, les enfants ont ainsi eu l'occasion de participer à la projection du film « Wonder » de Stephen Chbosky dans

le cadre du festival Zéro>18, d'aller se plonger dans l'univers du « Musée L » de Louvain-la-Neuve ou encore de découvrir la pièce « Boris et les Sœurs Suhis » de la Cie Renard. En 2019, ils auront l'occasion de s'exprimer grâce à la réalisation d'une émission radiophonique... Une autre façon de regarder le monde !

Renseignements :
Les Petits Rout'arts
Une initiative du Centre culturel de Genappe
cecile@ccgenappe.be
067/77 16 27

VITR'IN RECHERCHE PEINTRE !



Dans le cadre du projet « Vitri'n de Genappe », les trois artistes du numéro 1, rue de Charleroi, sont à la recherche d'un/une peintre pour occuper le lieu !

Pour rappel, les « Vitri'n de Genappe », projet de valorisation d'artistes et de redynamisation urbaine, propose à des artistes brabançons d'occuper des lieux vides appartenant à la

Ville, moyennant une petite participation mensuelle. Deux fois par an, des événements communs, culturels et artistiques sont organisés avec les autres Vitri'n.

Intéressé-e ?
Demandez Melissa au centre culturel : 067/77 16 27 ou melissa@ccgenappe.be

Et si on allait
à la ferme ?

Ferme de la Vallée

Envies d'expériences à vivre en famille, entre amis
ou avec ta classe pour découvrir le milieu rural et l'agriculture ?

JOURNÉES SCOLAIRES

ANNIVERSAIRES

STAGES

0475/35.14.25 | WWW.FERMEDELAVALLEE.BE | VIEUX-GENAPPE

DEVENEZ BÉNÉVOLE POUR « COUP DE POUCE À GENAPPE » !



« Coup de pouce à Genappe », asbl qui permet l'accès aux soins de santé pour tous, est à la recherche de bénévoles ! Leur mission ? Conduire des personnes qui ont des problèmes de mobilité vers des lieux de soins, (cliniques, médecins, kinés, etc.) et leur apporter une aide pour les courses de première nécessité. Une rencontre d'information aura lieu le 16 janvier à 18H, au 38, Carrefour culturel de Genappe.

Depuis 18 ans, l'asbl « Coup de pouce à Genappe » est un acteur incontournable de la mobilité solidaire et partagée de la commune. Elle travaille en collaboration avec les médecins traitants et autres professionnels de la santé, avec le CPAS, le Plan de Cohésion Sociale et fait donc partie intégrante du réseau communal social. A travers cette action de terrain, l'asbl veut lutter contre la solitude et l'isolement si présents dans notre société.

Une activité valorisante
Aujourd'hui, l'asbl est à la

recherche de bénévoles pour gonfler les rangs des 25 volontaires déjà actifs.

Deux coordinatrices se chargent de l'organisation des transports, en fonction des disponibilités de chacun. L'aide volontaire peut s'étaler sur une ou plusieurs heures par semaine, sur un ou deux après-midi de temps en temps. Chacun agit en fonction de son temps disponible et de ses envies, il n'y a aucune obligation !

Par exemple, l'un effectue de courts trajets sur la commune, alors qu'un autre se rend régulièrement à Bruxelles dans un hôpital pour accompagner un malade en radiothérapie...

Bon à savoir : tous les frais de déplacement sont remboursés aux volontaires accompagnateurs et ceux-ci sont protégés par une assurance « omnium mission » lors de leurs déplacements. La seule condition exigée pour être accompagné par un volontaire de l'ASBL, est d'habiter Genappe. Et pour devenir volontaire, la seule condition exigée est de

signer une charte qui garantit la qualité et le professionnalisme du service.

Une rencontre avec les bénévoles

Le 16 janvier à 18H, au 38, Carrefour culturel de Genappe, venez à la rencontre des bénévoles actifs au sein de l'asbl lors d'une soirée apéritive ! Cette soirée permettra à tous ceux qui le souhaitent de rencontrer l'équipe actuelle et les membres du conseil d'administration.

Le renforcement de l'équipe de volontaires est actuellement indispensable pour maintenir l'activité de l'asbl dans les années à venir, aussi, si vous disposez d'un peu de temps libre, si vous aimez conduire, si vous avez envie de faire connaissance avec d'autres citoyens de Genappe moins favorisés, n'hésitez pas à prendre contact avec nous !

Renseignements :
marjan@skynet.be ou
dodermine@gmail.com
www.cdpagegenappe.be
0474 08 17 44

LES JOURNÉES LOUIS XI SONT DE RETOUR !



Après le succès tonitruant des Journées Louis XI qui ont eu lieu en 2017, le Centre culturel ne pouvait pas ne pas vous proposer une nouvelle édition ! Les 7 et 8 septembre 2019, ce weekend médiéval prendra donc à nouveau ses quartiers sur la Plaine communale de Genappe.

Marché médiéval, animations, cortège, concerts et spectacles, l'événement sera rythmé par toute une série d'activités pédagogiques et festives...

Comme pour l'édition précédente, c'est la compagnie médiévale « Fer de Lance » qui sera de nouveau en charge de la coordination du campement et des batailles. Dorénavant, les Journées Louis XI seront organisées une année sur deux, en alternance avec le tout aussi attendu Kingdom Festival !

Bon à savoir : les cours de couture durant lesquels les participants fabriqueront et rafraichiront les costumes du Centre culturel

commenceront tout bientôt !

Restez vigilants, nous vous communiqueront tout bientôt les dates sur le site du Centre culturel : www.ccgenappe.be



Un « pourriversaire » pour la troupe DramAct'ic

Voilà déjà 15 ans que la troupe de théâtre amateur « DramAct'ic » a vu le jour à Genappe. Après « Le Père Noël est une ordure », « Le Malade imaginaire », « Toc Toc », « Ma femme s'appelle Maurice »... et quelques autres pièces, les comédiens vous préparent pour l'occasion une comédie d'Eric Beauvillain : « Le Pourriversaire ». Une soirée d'anniversaire pas comme les autres...

Comment des gens qui ne se connaissent pas ou si peu peuvent-ils à ce point pourrir la soirée d'anniversaire de Gwenn ? Il y a bien les techniques de drague pitoyable, des bassesses et mesquineries, des

personnages haut en couleur... sans oublier les cadeaux à ouvrir qui sont loin d'être ceux qu'on pensait. Quand tout va mal, cela peut être encore pire !

Venez fêter l'anniversaire de Gwenn mais aussi celui de la troupe « DramAct'ic » dans un style noir, drôle mais grinçant. Sur scène, vous retrouverez Anne Delporte, Rita Vitoux, Muriel Cambier, Amandine Van grootenbruel, Vincent Scruel, Olivier Debouck et Marc Potvin.

DramAct'ic jouera à la salle communale de Loupoigne au profit de la Bourse des Kids de Genappe.

Cette année, pour fêter dignement son anniversaire, la troupe vous propose une

formule « Diner/Spectacle » lors de la représentation du samedi 16 février 2019. Le rendez-vous est fixé à 18h30 à la salle communale de Loupoigne. La pièce sera également jouée à la salle paroissiale de Baulers les 02 et 03 mars 2019 au profit de l'asbl « les 4 vents » située à Nivelles.

À la salle communale de Loupoigne:

- Le vendredi 15 février 2019 à 20h00 (9€)
- Le samedi 16 février 2019 à 18h30 Formule « Diner/Spectacle » (20€/personne)
- Le dimanche 17 février 2019 à 15h00 (9€)

Infos et réservations :
Marc Potvin au 0486/46.14.07 ou www.dramactic.be

ROTARY CLUB

Chaque année, depuis 13 ans, le ROTARY CLUB du territoire de Genappe-Villers-la-Ville organise une récolte de vivres non périssables dans les grandes surfaces de Genappe.

Cette année encore, nous serons présents, les 19 et 20 janvier 2019, à la sortie de vos magasins. Les vivres récoltés sont déposés le jour même à

l'association Saint-Vincent de Paul et redistribués équitablement aux plus démunis de la commune.

L'action est 100 % bénévole et nous mettons l'accent sur le fait que les victuailles soient essentiellement distribuées localement.

D'avance, merci pour votre accueil et votre générosité.

APPEL AUX BÉNÉVOLES !



La réserve naturelle de Genappe est (faut-il le rappeler ?) la plus grande réserve naturelle du Brabant wallon et la 8^e de Wallonie. Elle est gérée par le département de la nature et des forêts (DNF) de la Région wallonne, mais Environnement-Dyle lui donne un sérieux coup de main.

Etant donné la taille du site, des bénévoles viennent régulièrement en renfort pour planter, couper des saules qui assèchent les bassins de décantation, dégager des passages pour les visites guidées ou éliminer des plantes invasives. Les tâches sont donc diverses : bêcher, tronçonner, ébrancher, ramasser, brûler, construire des fascines ... en fonction des compétences de chacun, au rythme qui convient et le temps que l'on veut.

NOUVEAU : pour ceux qui le souhaitent, après un pique-nique sur place, on vous propose une balade à la découverte des oiseaux, en compagnie d'un ornithologue averti. Merci de

nous prévenir si telle est votre intention. Evidemment en fonction de la météo.

Le matériel est fourni par Environnement-Dyle, grâce à un subside provincial. C'est également la province qui assure les bénévoles.

Prenez votre agenda et notez les **dimanches: 20 janvier, 17 février, 17 mars, 12 mai et 10 juin, chaque fois à 9h30.**

Lieu de RV : à l'entrée actuelle de la réserve, chemin Colau Pirette : à partir du rond-point de la sucrerie à Loupoigne, remontez le seul chemin non asphalté sur 500m. Ornières sur 200m mais passage sans problème pour voitures.

Les dates des prochaines visites guidées seront annoncées dans le prochain Journal de Genappe.

Infos :
Environnement-Dyle,
Michèle Fourny,
0477- 431678
environnement.dyle@gmail.com

MARCHE ADEPS CE DIMANCHE 3 FÉVRIER 2019

Ce « Point Vert » est une invitation aux Genappiens mais aussi aux marcheurs venant de tous les horizons et aux amateurs de la nature, à venir découvrir ou redécouvrir des chemins et sentiers qui font partie du beau paysage de notre grande ville. Boissons et petite restauration (pains-saucisses, potages, sandwichs...) vous seront proposées au lieu de départ et d'arrivée des parcours, au « 38 », Rue de Bruxelles 38 (entrée par l'arrière du bâtiment via le Parking de la Plaine communale où le secrétariat d'accueil sera ouvert de 7 à 18 heures.

Le Syndicat d'Initiative de Genappe est une association sans but lucratif (a.s.b.l.) dont la mission est de promouvoir le développement du tourisme au sein de la commune de Genappe. Depuis sa création en 1982, nombreux ont été ceux qui, en tant que président, secrétaire, trésorier, administrateur, membre participant à l'Assemblée Générale et aux activités, et employé, ont contribué au

développement des activités de promotion du tourisme à Genappe et de la mise en valeur des produits locaux.

La principale mission du Syndicat d'Initiative est de promouvoir les atouts touristiques de la commune de Genappe, une promotion qui se concrétise par :

- **L'organisation et la participation aux activités touristiques et historiques.**
- **Le développement du tourisme rural.**
- **L'entretien d'une quinzaine de circuits pédestres (et un cycliste) balisés.**
- **La mise en valeur des produits locaux.**

Nous vous proposons de participer aux nombreuses activités du Syndicat d'Initiative de Genappe en devenant membre de l'a.s.b.l. Votre avis ne manquera certainement pas d'intérêt et nous sommes à l'écoute de tous les acteurs touristiques de la région. **Notre but principal est de donner de Genappe une belle image dynamique !**



Comment devenir membre effectif ? La cotisation annuelle est de 10 euros.

Afin d'avoir le plaisir de vous accueillir à la prochaine Assemblée Générale, nous invitons à payer la cotisation de 10 euros sur le compte bancaire du Syndicat d'Initiative de Genappe : **BE04 7320 2506 2831** (en mentionnant : cotisation 2018, nom, prénom et adresse) **au plus tard le 31 janvier 2019.** Vous pouvez également payer la cotisation en liquide en allant au bureau du Syndicat d'Initiative de Genappe (38, Rue de Bruxelles).

Nous vous remercions de bien accueillir notre invitation à nous rejoindre pour promouvoir les qualités touristiques de Genappe !

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à contacter le Syndicat d'Initiative de Genappe au 38 Rue de Bruxelles- 1470 Genappe - du mardi au samedi de 9 à 13 heures
Téléphone n° 067/77.23.43
E-mail : info@sigenappe.be





METTONS UN POINT FINAL À LA LÈPRE.

Encore maintenant, les personnes atteintes de la lèpre sont littéralement confrontées à l'indifférence et au dédain. Même si elles sont officiellement guéries et ne sont plus contagieuses.

Avoir la lèpre, c'est bien souvent perdre sa famille et son travail, et être exclu de son environnement familial. Mais c'est aussi perdre le droit à un câlin, à l'amour. Action Damien lutte contre la stigmatisation, et compte bien la dénoncer pendant la campagne de janvier 2019.

Campagne de janvier 2019

Avec nous, mettez un point final à la lèpre en vendant ou

en achetant les marqueurs Action Damien ces 25, 26 et 27 janvier 2019. Ou peut-être préférez-vous tout simplement faire un don ?

C'est possible sur le compte bancaire BE05 0000 0000 7575. Pour que la lèpre et ses stigmates soient de l'histoire ancienne.

Écrivez un chapitre de l'Histoire

Inscrivez-vous en ligne ou contactez Benjamin Meerschaert pour plus d'informations via campagne@actiondamien.be ou au 02 422 59 13.

Plus d'infos sur : www.unpointfinalalalepre.be

action damien

Mettons un point final à la lèpre.

Écrivez un chapitre de l'Histoire : achetez nos marqueurs ces 25, 26 et 27 janvier 2019

BE05 0000 0000 7575 / actiondamien.be

INITIATION À LA COUTURE EN MODE ZÉRO DÉCHET



Les vendredis de 19h à 21h30 : initiation à la couture en mode zéro déchet

Créer des pièces uniques à partir de tissus oubliés, pour soi, pour ses enfants... ; créer son stock zéro déchet...

Apprentissage personnalisé par 2 profs super dans un

groupe de 4 à 8 personnes, en toute convivialité. Pour les vrais débutants, on commence par une trousse, des lingettes lavables, des serviettes de table, des sacs à vrac... au choix et on repart avec une chouette création dès le premier jour.

Pour les faux débutants, on part de modèles simples, on s'adapte

à vos idées et à votre niveau. On privilégie les tissus chinés un peu partout, histoire d'éviter la surproduction. On vous filera les tuyaux.

Renseignements :

Lieu : Baisy-Thy

Prix : 15 euros la soirée

Infos et Contact : Marie et Agnès au 0494/68.45.94

THÉÂTRE WALLON

Qu'èl timps passe rate; nos dallons co passer sus lès plantches.

Vos qui aiméz bè d'rîre, vos qui aiméz bé pârlér ou bé causéz wallon...

C'est l'ocâzion dè v'nu passér in bon momint aveu nos ôtes... Pou l'quenzième anéye, èl troupe dialèctale walone « El Fine Equipe » à l'honneur dè vos présintér ène comédiye en trwès akes da Christian Derycke « Panike au monastère ! ».

La pièce se déroule dans un monastère.

Dans celui-ci ne vivent pour le moment que trois religieux, le père supérieur étant parti pour quelques mois en retraite à Rome. Non loin de ce lieu « saint » se trouve une prison, surpeuplée, comme toutes nos prisons en Belgique. Or, voici qu'un jour, une responsable de la justice vient pour réquisitionner trois cellules, pardon, des chambres, chez les braves pères pour y loger trois détenus en passe d'être libérés. Quelle surprise pour le père remplaçant le supérieur de voir arriver trois détenu-e-s qui vont bien sûr causer un peu d'émoi chez ces braves hommes ayant fait vœu de chasteté... La suite sur scène...

C'est ce que vous aurez l'occasion de découvrir avec: Micheline Guiot, Philippe Jourion, Véronique Leclercq, Jean-Pol Vinck, Sarah Harcq, Vincent Stroobants, Monique Bohy, Vicenzo ... et Léopold Gossiaux dans une mise en scène de Julie Marchand.

Renseignements :

À la salle communale de Loupoigne, rue du centre 28 à 1471 Loupoigne. Les 22-23 et 29-30 mars à 19H30 et les 24 et 31 mars à 15H30.

Réservations souhaitées au prix de 8 € (Car les places sont numérotées) au 067/773779.

Fintro-Genappe
Hoyois Baudouin SA

T 067 77 13 88
hoyois-baudouin-genappe@fintro.be
Rue de Charleroi 20, 1470 Genappe
FSMA n°: 015158 A-CB

FINTRO
GRUPE DNP PARIBAS

FINTRO. PROCHE ET PRO.

Fintro est une division de BNP Paribas Fortis SA, E.R., Charlier van Brogenoverck, BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 1, 1000 Bruxelles, BFM Bruxelles - TVA BE0451991701 - PMS0463

LES NETTOYEURS
N'avez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

UN INCITANT FINANCIER À LA FORMATION : INCITANT +

Savez-vous que certains employeurs peinent à trouver des candidats qualifiés correspondant à leurs besoins? Se former dans ces métiers dits « en pénurie » est un atout incontestable pour décrocher un emploi et les opportunités d'emploi existent.

Depuis le 1er septembre 2018, un nouvel incitant existe pour les formations aux métiers en pénurie et fonctions critiques.

Qu'est-ce que l'incitant financier? Il s'agit d'une prime de 350 euros versée, sous certaines conditions, uniquement au demandeur d'emploi ayant terminé une formation dans un métier en pénurie ou pour une fonction critique.

Elle n'est valable que pour tout demandeur d'emploi inoccupé :

- Inscrit comme demandeur d'emploi au Forem;
- Ayant sa résidence principale sur le territoire de la Région wallonne de langue française;
- Ayant réussi une formation c-à-d disposant d'une attestation de formation ou un certificat professionnel au terme d'une formation à un des métiers en pénurie ou ayant quitté la formation pour un emploi dans un secteur en pénurie ou dans une fonction critique.

Pour quelle formation ?

Il s'agit de formations suivies sous contrat de formation professionnelle ou sous contrat

de formation alternée, auprès du Forem, d'un Centre de Compétence ou de l'IFAPME.

Vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à venir nous voir.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Maison de l'Emploi de Genappe

Adresse:
Espace 2000, 7a
1470 Genappe

Coordonnées:
067/41.17.20 ou via mail
maisondelemploi.genappe@forem.be

Nos horaires :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 ainsi que le lundi de 13h00 à 16h00

BIEN-ÊTRE ANIMAL : RAPPEL DES SOINS À APPORTER AUX ANIMAUX SITUÉS EN PRAIRIE EN CAS DE BASSES TEMPÉRATURES.

L'hiver est là, saison propice aux chutes de température. Certains animaux de prairie doivent affronter des conditions climatiques pouvant porter atteinte à leur bien-être.

Aussi, nous souhaitons vous sensibiliser aux précautions à prendre en ces périodes de froid.

1. Une alimentation adéquate est extrêmement importante car les animaux consomment davantage d'énergie en période de froid. Les besoins nutritionnels peuvent augmenter de 35% lorsqu'on atteint -10°C. En cas de manque d'herbe dans le pré, l'alimentation doit être

complétée, par exemple par du foin ou du pré-fané. Enfin, la surface du pré doit être sèche et un abri suffisant doit être présent.

Ces animaux doivent avoir, à tout moment, accès à de l'eau potable fraîche et il faut empêcher celle-ci de geler en la changeant régulièrement.

2. Toutes les espèces ne sont pas prémunies contre le froid. Les moutons et les chèvres sont bien moins résistants que les bovins ou les chevaux et donc doivent être rentrés en cas de températures extrêmement froides.

3. Pour les plus résistants, certaines conditions doivent également être respectées pour pouvoir les laisser à l'extérieur :

- Les animaux doivent avant tout être en bonne santé, en bon état d'embonpoint et avoir un poil d'hiver bien développé ;

- Les jeunes animaux, de même que les vieux, ne doivent pas être maintenus à l'extérieur en cas de gel ;

- Lors de conditions météorologiques extrêmes, telles que de violentes averses de pluie ou de neige, le propriétaire de l'animal doit mettre à sa disposition un endroit sec où il puisse se coucher, comme un abri par exemple.



Porté par les communes de Genappe, Villers-la-Ville et Les Bons Villers, le GAL Pays des 4 Bras a pour objectif de soutenir les initiatives de développement rural du territoire. En filigrane des projets menés, une volonté commune: mettre en valeur le potentiel des 3 communes.

Vitrine du territoire, de son terroir et de son patrimoine, le GAL du Pays des 4 Bras met en réseau pour les fédérer, les acteurs associatifs de terrain actifs dans 6 domaines prioritaires : agriculture, culture, tourisme, mobilité, formation et citoyenneté. Le partenariat qui en découle implique donc tout à la fois les communes, des acteurs privés mais aussi les citoyens. L'équipe pluridisciplinaire de 7 personnes chargées de mener à bien les projets s'est renforcée d'un chargé de communication pour quelques mois pour mieux faire connaître les projets du GAL notamment sur internet et les réseaux sociaux.

Une future coopérative d'agriculteurs au Pays des 4 Bras

Récemment, un groupe d'agriculteurs issus des 3 communes qui ont le projet de former une coopérative ont visité Agribio dans le cadre des rendez-vous de la diversification gérés par la chargée de mission « formation » du GAL.

Exemple de réussite en matière de coopérative, agriculture biologique et développement durable en Wallonie, Agribio produit des pains bio (au levain, baguettes, viennoiseries, ...), des farines bio, du grain (épeautre, froment et seigle) et des pâtes.

3 projets à Genappe

Sur Genappe, 3 acteurs sont porteurs de projets: le « Relais du visiteur » qui est mené par le Syndicat d'initiative, le projet « Patrimoine et citoyenneté » qui s'adresse aux jeunes et est géré par le Centre culturel et enfin les « Nouveaux espaces ruraux partagés » que l'asbl le MONTY prend en charge. Ce dernier projet, qui vient de démarrer en septembre, vise le soutien aux dynamiques citoyennes en mettant à disposition de celles-ci des espaces ruraux comme, l'ancien cinéma de Genappe, qui a ainsi été investi par un groupe de citoyens.

Dans le courant de janvier et février 2019, plusieurs

conférences et ateliers y seront organisés en collaboration avec le projet « formation » du GAL, sur différents thèmes comme les coopératives ou la promotion des produits locaux. Ces activités s'adressent aux agriculteurs, entrepreneurs actifs au niveau des produits locaux mais aussi à tout.e citoyen.ne.

Les projets du GAL sont financés par la Région wallonne, le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et les 3 communes dans le cadre du programme LEADER, l'outil de financement grâce auquel l'Europe investit dans les zones rurales.

Pour en savoir plus, visitez www.paysdes4bras.be et inscrivez-vous à la newsletter. Vous pouvez aussi liker la page Pays des 4 Bras sur Facebook et l'ajouter à votre fil d'actualité.

Renseignements :

Annabel Thise - 071 81 81 29
info@paysdes4bras.be

DÉVELOPPEMENT DURABLE À GENAPPE

Vers une plateforme orientée développement durable pour la ville de genappe.

citoyens de s'inscrire aux divers groupes de travail afin d'avancer sur la réalisation de la feuille de route du plan climat.

La COP24 qui s'est tenue en décembre en Pologne oblige les plus grands dirigeants du monde à affronter leurs responsabilités en matière d'empreinte écologique. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le constat de l'année 2018 est amer: les émissions de CO2 mondiales n'ont jamais été aussi élevées, atteignant un pic de croissance record de 2,7 % en 2018 après des années de stabilité.

La ville a établi son plan climat en mai 2017 et n'a pas encore eu l'opportunité d'y travailler sérieusement faute de ressources.

Pour ce faire et afin de mettre en place une dynamique orientée citoyenne, une plateforme internet a été créée et sera opérationnelle à partir du 1 février 2019. Elle permettra aux

La ville a inscrit dans son exercice comptable de 2019 un budget participatif, c-à-dire un montant qui sera utilisé pour concrétiser des projets citoyens.

Le futur site sera accessible via l'adresse www.genappe2030.be.

Pour les personnes désireuses de tester les fonctionnalités de cette plateforme avant sa mise en service, nous vous invitons à prendre contact avec le service énergie en transmettant vos coordonnées (nom, adresse, n° tel, email) sur l'adresse energie@genappe.be. Vous recevrez une invitation pour vous loguer sur le site et découvrir les fonctionnalités dédiées à la concrétisation du plan climat de la ville de genappe.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Mise à disposition gratuite de mallettes citoyennes afin de sensibiliser sur la nécessité d'investir dans la rénovation énergétique.

Le pourcentage de rénovation énergétique sur Genappe est très faible (- de 2%).

Néanmoins, avec les coûts des diverses formes d'énergie qui continueront de grimper dans les prochaines années, les propriétaires doivent isoler d'avantage leurs habitations. Afin de les sensibiliser à cette problématique, la ville met à disposition deux types de mallettes :

- Une mallette équipée d'une caméra Flir E5 de thermographie infrarouge. Cette caméra permettra de faire des économies instantanées de temps et d'argent :
 - Détectez les problèmes cachés, évaluez rapidement les dommages ;
 - Identifiez les déperditions d'énergie et les défauts d'isolation ;
 - Enregistrez instantanément des images infrarouges de vos recherches ;
- Une mallette équipée de capteurs (prise de t°, CO2, Wattmètre et compteur de pulses) et d'une gateway permettant de compter les consommations d'énergie dans une habitation domestique. Les données collectées seront transmises sur une plateforme internet et mises à disposition du propriétaire et/ou locataire pour une période de 15 jours. Dès ce délai expiré, elles seront supprimées.

La mise à disposition gratuite de ces mallettes sera encadrée :

- par une note explicative sur la technique utilisée ;
- d'une convention de mise à disposition ;
- d'un formulaire d'enquête de satisfaction ;
- d'un conseil personnalisé pour des propositions de travaux d'efficacité énergétique et/ou de réduction des consommations de l'habitation.
- par un mode opératoire pour un branchement simple des équipements.

Pour plus d'informations sur ce sujet, veuillez contacter le service énergie au 067/794.279 ou sur l'adresse mail energie@genappe.be.





DIMANCHE 17/02 LA SAINT-VALENTIN DES SENIORS

Dans le cadre de ses activités, la Commission « Seniors » et l'échevinat du 3ème âge proposent aux seniors, une série d'activités tout au long de l'année.

À l'occasion de la Saint-Valentin, vous êtes invités le dimanche 17 février à venir vous déhancher sur la piste de danse.

Venez vibrer au rythme de la musique jouée par un orchestre de variété.

Vous êtes seul ? C'est l'occasion de faire une rencontre inattendue.

Il est possible de rencontrer l'âme sœur à n'importe quel âge.

Vous êtes en couple ? C'est l'occasion de profiter d'une petite danse pour se retrouver et se remémorer des souvenirs de jeunesse.

Vous ne savez pas danser ? C'est l'occasion d'apprendre ou simplement de passer un moment convivial.

Mesdames, sortez votre plus belle robe et pour les Messieurs votre plus beau costume.

Il y aura bien évidemment, de quoi se restaurer et se désaltérer,

parce que la danse, ça donne faim et soif.

Après-midi dansant

Rendez-vous le dimanche 17 février 2019 de 15:00 à 20:00 à la salle polyvalente de l'Espace 2000 à Genappe (Entrée par la rue Louis Taburiaux).

Pour y participer, il faut avoir 50 ans ou plus et vous inscrire selon les modalités ci-après.

Renseignements pratiques

Entrée gratuite
Inscriptions obligatoires avant le 8 février 2019 à l'accueil de l'Hôtel de Ville au 067/79.42.01

CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

ANDRIEUX, Emilien de Houtain-le-Val
BOYRIVEN, Sam de de Baisy-Thy
DEVILLE FERREIRA, Beatriz de Genappe
MARTIN, Romane de Bousval

MARIAGES

CAREME, Philippe et PREKOVIC, Radmila tous deux de Bousval
PONCIN, Olivier et WELBY, Sarah tous deux de Loupoigne

DÉCÈS

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

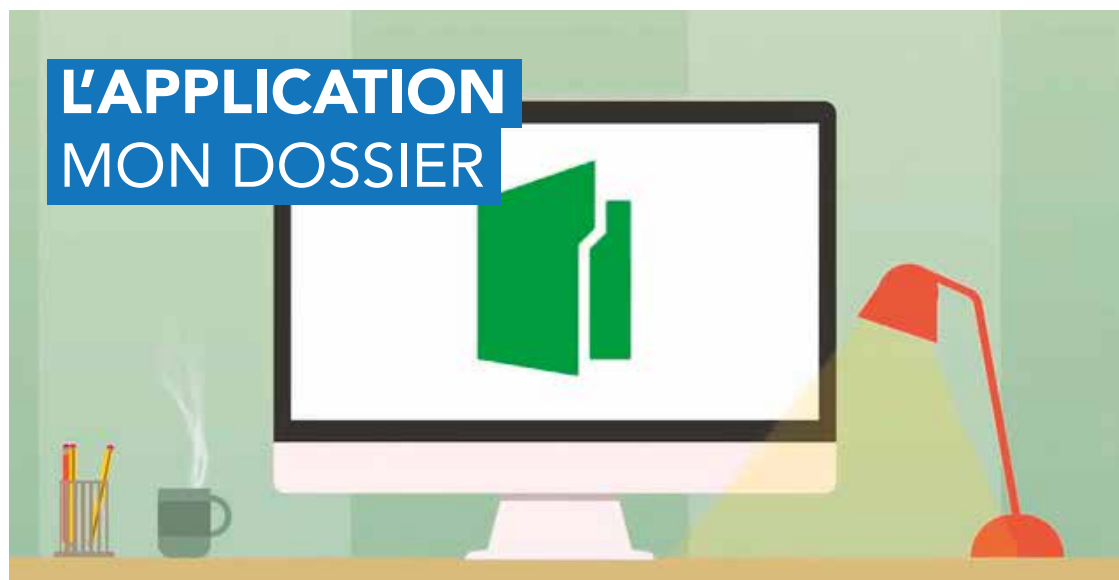
Tél. 067 77 25 08

pftaburiaux@skynet.be

www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways

L'APPLICATION MON DOSSIER



Mon DOSSIER est l'application qui vous permet de consulter votre dossier personnel au Registre national sans vous déplacer à la commune.

Mon DOSSIER vous permet de gagner du temps et de l'argent !

Grâce à Mon DOSSIER, vous pouvez :

- télécharger ou imprimer gratuitement, où que vous soyez, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, des certificats électroniques : composition de ménage, certificat de résidence principale, certificat de résidence principale avec historique, certificat de nationalité

belge, certificat de vie, certificat de cohabitation légale, certificat de mode de sépulture et/ou rites, certificat d'un électeur belge, certificat de résidence en vue d'un mariage, extrait des registres.

- vérifier vos informations enregistrées au Registre national,
- signaler des erreurs,
- communiquer vos données de contact,
- prendre connaissance des organismes qui ont consulté vos données personnelles au cours des six derniers mois.

Comment cela fonctionne ?

Pour accéder à l'application **Mon DOSSIER**, vous devez

préalablement installer un lecteur de cartes avec le logiciel approprié: www.eid.belgium.be

Vous pouvez ensuite accéder à **Mon DOSSIER** au moyen de votre eID et de votre code PIN sur le site www.mondossier.rn.fgov.be. Votre code PIN vous est demandé afin de vérifier votre identité.

Pour de plus amples informations concernant l'application **Mon DOSSIER**, veuillez vous adresser au Helpdesk de la Direction générale Institutions et Population :
Helpdesk Belpic
Tél : 02 518 21 16
helpdesk.belpic@rn.fgov.be

COURS COUNTRY DANCE

Professeur de danse country depuis plus de 8 ans, Yvette Demouli, accompagnée de Françoise Autrique, vous fera découvrir avec entrain cette merveilleuse discipline inspirée du pays des Cow-boys.



Renseignements:
yvette.demoulin@yahoo.fr
0471/ 11 06 52

Les Petits Matelots

depuis 1978

Accueil d'enfants de 0 à 3 ans

Du lundi au vendredi

7h30 à 17h30

Rue de Namur, 15/6

1476 Houtain-le-Val

asbllespetitsmatelots@outlook.com

www.lespetitsmatelots.sitew.com

0479.62.95.15



LES NOUVEAUX PETITS GENAPPIENS SONT ARRIVÉS



Le Domaine viticole de Glabais présente sa première cuvée de crémant de Wallonie AOP

Que peut-on trouver tout au bout du village de Glabais au croisement de la rue Wilquet Werner et rue de la Hutte ? Des vignes ! Vous avez certainement déjà eu l'occasion de passer à côté de cette parcelle ou vous en avez entendu parler ...

Et bien sachez que celles-ci ont déjà donnés du bon raisin à vinifier et que les premières bouteilles sont prêtes à être dégustées et emportées. Celles-ci ne sont pas nombreuses cette année.

Un peu d'histoire ...

Le Domaine de Glabais est un vignoble né de la passion d'un couple, Anne et Christian qui sont issus tous les deux du milieu agricole (Loupogne et Glabais) et ont repris l'exploitation agricole de leurs parents. Travaillant également tous les deux à l'extérieur, leur souhait était de se retrouver autour d'un projet commun passionnant, qui revalorise un patrimoine familial (la ferme familiale), permettant d'élaborer un produit de qualité et du terroir et mettant leur village en avant.

Intéressés depuis de nombreuses années par le vin, le travail de la vigne, ... ils recherchent d'abord une terre qui convienne à la plantation de vignes. Après analyse du sol d'une parcelle située près de la ferme, celle-ci apparaît comme possédant non seulement les qualités nécessaires à la plantation de vignes mais est également exposée de manière idéale plein Sud.

En 2016, ils se lancent dès lors dans la plantation de 3ha30 de cépages traditionnels : Chardonnay, Pinot Blanc, Pinot Noir et

Auxerrois dans le but d'en faire du vin effervescent en méthode traditionnelle. Cela représente +/- 14.500 pieds de vignes.

En 2017, les pieds de vignes se portant particulièrement bien ainsi que des conditions climatiques favorables leur permettent de réaliser une première petite vendange de qualité.

Le 8 décembre 2018, après 16 mois de vinification, ils ont enfin le résultat de leur travail : une Première cuvée pour laquelle ils ont reçu officiellement l'appellation Crémant de Wallonie AOP.

Que réserve 2019 ? Vu la météo exceptionnelle durant l'année 2018, les vignes ont développé des raisins en quantité mais également en haute qualité. Cette récolte, réalisée par une équipe très motivée, promet une cuvée exceptionnelle en 2019. A suivre ...

Informations et contact :
domainedeglabaais@gmail.com

N'hésitez pas à les suivre sur la page Facebook :
Domainedeglabaais



Genappe, des espaces publics « Zéro Phyto »

Cela fait plusieurs années que la ville travaille à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces publics. Cette décision est en lien avec l'obligation de la Région wallonne de ne plus utiliser de pesticides dans les espaces publics à la date du 1er juin 2019. Sachant que les pesticides se retrouvent dans nos cours d'eau et ont un impact direct sur la faune, la flore et notre santé, il était temps d'agir.

Cette décision n'étant pas sans conséquence sur l'organisation de nos équipes et de leur travail. La gestion de l'espace public exigeant désormais davantage de temps. L'entretien des cimetières sans l'usage d'herbicide a constitué un fameux défi à relever pour notre commune.

D'une part car ils sont nombreux et d'autre part car ce sont les espaces publics les plus minéraux du territoire.

Différentes actions ont été mises en place : acquisition du matériel de désherbage, remplacement de plusieurs parterres d'annuelles par des plantes vivaces, enherbement des cimetières plutôt que le désherbage chimique.

Au fur et à mesure des actions menées, nous avons réduit chaque année l'utilisation des pesticides sur nos espaces publics : trottoirs, places, espaces verts en ce compris les cimetières.

À l'heure actuelle, tous les espaces verts, les aires de jeux et les écoles sont entretenus sans produits phytosanitaires.

Un objectif atteint et à maintenir. Une tâche à laquelle nous nous attèlerons pour les années à venir en travaillant notamment à une gestion différenciée et raisonnée de nos espaces verts.

Cette démarche volontariste est un gage du bien vivre à Genappe.

«DÉFI FAMILLE ZÉRO DÉCHET»

UN BILAN PLUS QUE POSITIF

En mars 2018, à l'initiative de la Ville, 22 familles se sont engagées dans le « Défi Famille Zéro Déchet », leur objectif : réduire un maximum leur production de déchets.

Pendant 9 mois, les familles ont été accompagnées par le service Environnement de la Ville et par Espace Environnement. Chacune a pu participer à différents ateliers et soirées d'échanges sur des thèmes très variés tels que désencombrer sa maison, conserver ses aliments, la rentrée scolaire, fabriquer ses produits de nettoyage, cours de cuisine zéro déchet, les vacances, bricolage pour les enfants, les fêtes... Autant d'occasions d'apprendre et d'échanger ses trucs et astuces sur le thème du Zéro Déchet.

Les familles ont pu prouver aux autres, mais surtout à elles-mêmes, que chaque geste en vue de réduire les déchets compte et que cela peut avoir des résultats insoupçonnés. Pour preuve, alors que la production moyenne de déchets pour les habitants de Genappe est de 155 kg/habitant/an, la production de déchets des participants au « Défi famille Zéro

Déchet », n'a été que de seulement **26,6kg/habitant/an**. Une différence de près de 83 %, soit environ **6 tonnes de déchets épargnées** sur la durée du défi.

Si toute la population de Genappe s'y mettait, nous pourrions faire des économies importantes concernant le traitement des déchets et cela serait un gain inestimable pour notre environnement.

Nos familles ont été mises sur le devant de la scène, mais nous avons pu observer tout au long du défi et des différents événements que d'autres familles sont intéressées par le zéro déchet. Le processus est, en effet, déjà enclenché pour certains et à encourager chez d'autres.

Fière des résultats obtenus et convaincue de leurs impacts bénéfiques pour la préservation de notre environnement et de notre planète, la Ville, sous l'impulsion de l'Échevinat de l'Environnement est plus motivée que jamais à poursuivre l'aventure et à proposer de nouvelles actions pour l'année prochaine au niveau des écoles, des commerces et de nos citoyens.

Et si on s'y mettait tous ?

CENTRE FUNÉRAIRE

SNEESEENS

(Entrée par la Plaine Communale)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions – Jour et Nuit
Salle de réception (120 pers.) – Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél : 067/79.13.03

STOCK AMERICAIN

Van Ryckel Harry – Baisy-Thy
AIR SOFT – Répliques WW2
Carabines à plomb
Vêtements et chaussures tous métiers

108, rue Dernier Patard
1470 BAISY-THY
+32 (0)67.56.18.34

Arrêt Bus ligne 365 Bruxelles-Charleroi devant le magasin
www.stockamericain-harry.com
stock.americain.harry@gmail.com



GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Bloquez les dates dans votre agenda !

La cinquième édition du Grand Nettoyage de Printemps aura lieu les 29, 30 et 31 mars 2019 partout en Wallonie.

Cette année encore, la Commune de Genappe s'est inscrite. Par ce biais, elle s'engage à soutenir toutes les équipes citoyennes qui s'inscriront à ce grand nettoyage.

Les résultats de cette campagne Be Wapp lancée en 2015 sont encourageants. Chaque année, le nombre de participants s'est amplifié en Wallonie : ils étaient plus de 10.000 en 2015, 40.000 en 2016, 73.000 en 2017 et 110.000 en 2018. Ferons-nous encore mieux en 2019 ?

Membres d'un club de sport, familles, écoles, mouvements de jeunesse, collègues, voisins, ... Tout le monde peut participer! Une équipe est constituée à

partir de 2 personnes. Lors de l'inscription, chaque chef d'équipe indiquera le nombre de participants et le/les endroit(s) qu'ils projettent de nettoyer ainsi que la plage horaire durant laquelle leur action sera menée.

Comme l'an dernier, tous les participants recevront un kit de nettoyage composé d'un guide pratique, d'une paire de gants réutilisables, d'une vareuse fluo-jaune, de sacs pmc et « tout-venant » labellisés « BE WAPP ».

La livraison des kits se fera directement au domicile des chefs d'équipe ou dans un point de dépôt. La commune se chargera de reprendre les sacs remplis.

Intéressés ? Bloquez la date dans vos agendas. Et rendez-vous sur le site www.walloniepluspropre.be, pour votre inscription.

Ensemble, en route vers une commune et une Wallonie plus propre.

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL : APPEL À CANDIDAT

Créatifs, jeunes, sportifs, hommes, artistes, femmes, professionnels, seniors, amateurs, doux rêveurs ...d'où que vous soyez pour autant que vous soyez motivés !

La commission locale de développement rural (CLDR) se renouvelle. Installée officiellement et pour la première fois en novembre 2014, la commission locale est une assemblée mixte composée de citoyens et de représentants du Conseil communal.

Il y a quatre ans, elle entamait les travaux d'élaboration du Plan communal de développement rural – Agenda 21L (PCDR-A21L). Après plusieurs mois de travail assidu, le PCDR-A21L a été approuvé par le Gouvernement wallon en décembre 2017.

Le PCDR-A21L est donc l'outil par lequel les autorités communales, l'administration et les citoyens se sont définis une stratégie commune de développement permettant de répondre aux besoins du territoire pour les 10 années à venir.

Une stratégie c'est bien, des actions c'est mieux. C'est ainsi que se traduit le travail de la CLDR puisqu'elle est, à

présent, chargée de suivre la mise en œuvre du PCDR-A21L. Une phase qui s'inscrit d'ailleurs dans l'action que dans la réflexion.

Nous profitons donc du renouvellement du quart communal (à la suite des élections communales d'octobre dernier) pour lancer un appel pour les candidats citoyens.

Etre membre de la CLDR demande un certain engagement. La participation aux assemblées plénières de la CLDR (au minimum quatre fois par an) et la participation aux groupes de travail thématiques, que vous aurez choisis et, qui sont, eux, amenés à se réunir au gré des avancées des fiches projets.

Cet appel à candidat est une belle et réelle opportunité de participer activement au développement de projets porteurs pour notre commune.

30 places sont disponibles. Le choix des candidats sera opéré de façon à garantir la plus grande représentativité possible en termes d'âge, de sexe, d'origine géographique, d'activités professionnelles et/ou de loisirs.

Ci après, des exemples de projets

en cours et des thèmes traités: aménagement d'espaces publics, sensibilisation de la population à la richesse du patrimoine naturel local, mise en place d'une plateforme du volontariat, promotion des produits et producteurs locaux, tourisme vert, éco-consommation et environnement en lien avec la santé, ...



Envie d'en savoir plus sur le PCDR-A21L et ses actions ? Plusieurs pistes possibles. Rendez-vous sur le site <http://www.genappe.be> et cliquez sur l'onglet PCDR-A21L qui se trouve en Une. Vous pouvez également contacter Mme A. Roland par mail aude.roland@genappe.be ou 067/794.272. Mieux encore, les membres actuels de la CLDR se tiennent à votre disposition pour témoigner de leur expérience.

Intéressé ? Envoyez-nous votre candidature laquelle reprendra au minimum les éléments suivants: nom, prénom, adresse, âge, activité professionnelle, motivation. Le tout pour le 10 février 2019 à envoyer à info@genappe.be.

CIRCULATION NOUVELLES MESURES EN VIGUEUR

Par le présent article, nous vous informons des nouvelles mesures de circulation qui sont entrées en vigueur dernièrement.

- Rue Ry d'Hez à Baisy-Thy : élargissement de la zone d'agglomération.
- Initialement la zone d'agglomération s'arrêtait/débutait à hauteur de la Ferme de la Croisette (rue Ry d'Hez). Dorénavant, elle s'arrêtera/débutera à hauteur du croisement entre la rue Ry d'Hez et la rue Fosty. Cela signifie que la vitesse dans cette zone sera dorénavant de 50km/h.
- Rue de la Hutte à Ways : limitation de vitesse à 50km/h et tracé d'un passage pour piétons.
- La vitesse est limitée à 50km/h à l'approche du carrefour à 5 branches entre Lasne et Genappe. Un passage pour piétons y sera prochainement réalisé pour faciliter la circulation piétonne dans cette zone difficile pour les déplacements doux.
- Rue de Bruxelles (partie haute) à Genappe : création d'un emplacement de stationnement pour personne handicapée.
- Rue de Bruxelles (partie haute) à Genappe : interdiction de stationner devant l'immeuble de la Posterie. L'objectif étant de garantir la visibilité des automobilistes sortant du clos.
- Rue de France à Genappe : création d'un emplacement de stationnement supplémentaire juste avant le virage vers la Dyle.
- Rue Louis Taburiaux à Vieux-Genappe : suppression du stationnement alterné par quinzaine.
- Rue de Ways à Genappe : création d'un emplacement de stationnement pour personne handicapée.

COLLECTE DES DÉCHETS : CALENDRIER 2019 ET MODALITÉS

Collectes d'ordures ménagères (sacs blancs) :

Pas de changement dans les jours de collecte :

Mercredi : Baisy-Thy – Bousval

JeuDi : Houtain-le-Val – Loupoigne – Vieux-Genappe – Chaussée de Bruxelles à Glabais

Vendredi : Genappe – Glabais – Ways

En cas de jours fériés, la collecte sera reportée au lendemain.



	PMC	Papiers/ Cartons
Janvier	4, 18	11
Février	1, 15	8
Mars	1, 15, 29	8
Avril	12, 26	5
Mai	10, 24	3, 31
Juin	7, 21	28
Juillet	5, 19	26
Août	2, 16, 30	23
Septembre	13, 27	20
Octobre	11, 25	18
Novembre	8, 22	15
Décembre	6, 20	13

Modalités de collecte :

- Les collectes commencent dès 6 h du matin. Prière de sortir vos déchets la veille à partir de 18 h.
- Placez-les à un endroit bien visible pour les collecteurs.
- S'ils n'ont pas été collectés, contactez l'In-BW au plus tard le lendemain.
- Tout appel parvenant après ce jour ne sera plus nécessairement pris en compte.
- En cas de travaux, placez vos déchets à un endroit accessible.
- Les collectes peuvent ne pas être assurées si les voiries sont inaccessibles pour cause de verglas ou d'enneigement.

Pour tout problème lié à ces collectes, nous vous invitons à prendre contact avec l'IBW au n° gratuit 0800/49.057 ou par mail à l'adresse suivante valmat@inbw.be.



TRAVAUX D'ÉGOUTTAGE DANS LE DOMAINE DE LA MOTTE



Les travaux dans le domaine de la Motte ont vu la finalisation de la pose de l'égouttage dans la drève Emmanuelle avant les Fêtes de cette fin d'année 2018.

L'égouttage de cette voirie est maintenant opérationnel et nous profitons une nouvelle fois pour rappeler aux divers habitants des drèves ayant fait l'objet de la pose d'une canalisation d'égouttage (Drève des Châtaigniers, du Château de la Motte, Marie-Henriette, Dom Placide, Avenue des Daguets, de la Meute, de Limauges et le Sentier de la Fermette) que tout citoyen a l'obligation de



raccorder son bien aux égouts. Un formulaire de demande ad hoc est disponible sur le site de la ville de Genappe à l'adresse <http://www.genappe.be/commune/services-communaux/urbanisme/fichiers/Formulaire.pdf>. Celui-ci doit être complété et adressé à l'administration afin de recevoir les instructions d'usage

à respecter.

À la reprise en ce mois de janvier 2019 et en fonction de la météo la réalisation de la nouvelle voirie devrait prendre environ 3 mois.

La finalisation de la drève Alain est estimée quant à elle pour la fin juin.



**POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE**

ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative à l'adoption du calendrier, du programme de travail et des enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration du 3e cycle des plans de gestion par district hydrographique (2022-2027).

L'Administration communale porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée et ce, en vertu du Code de l'eau, Art. D.26 du Livre II du Code de l'environnement.

La durée de l'enquête publique est de six mois, à savoir du **19 décembre 2018 au 18 juin 2019**.

Date d'affichage de l'avis d'enquête: 11/12/2018
Date de début de l'enquête publique: 19/12/2018
Date de fin de l'enquête publique: 18/06/2019 à 10h00

Les documents sont consultables à l'Administration communale de Genappe, Espace 2000 n°3 à 1470 Genappe, à partir de la date de début jusqu'à la date de fin de l'enquête publique, chaque jour ouvrable pendant les heures de service : **du lundi au vendredi de 8h00 à 11h45, les jeudis entre 16h30 et 19h00 et les mêmes jeudis entre 19h00 et 20h00 sur rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance** auprès du Service Urbanisme, 067/79.42.25 ou par mail à isabelle.delhaye@genappe.be.

Vos observations peuvent être transmises, au plus tard pour le dernier jour de l'enquête, au service Urbanisme de l'Administration communale de Genappe, Espace 2000 n° 3 à 1470 Genappe ou par mail à isabelle.delhaye@genappe.be.

Les documents sont également consultables au siège du Contrat Rivière Dyle-Gette ASBL situé à 1490 Court-St-Etienne, Avenue de Wisterzée et sur le site Internet du SPW eau.wallonie.be.

Fait à Genappe, le 10 décembre 2018.

La Directrice générale,
M. TOCK

Le Bourgmestre,
G. COURONNÉ

AGENDA

RENCONTRE AVEC LES BÉNÉVOLES DE COUP DE POUCE !

16 JANVIER
18H, au 38, Carrefour culturel
de Genappe
Renseignements :
0474 08 17 44
Voir article page 5

DRINK DE L'AMITIÉ DU MR GENAPPE

19 JANVIER
À l'occasion du nouvel an
en la salle communale de
Loupogne
18h30 (possibilité d'une
assiette campagnarde sur
réservation auprès de Sarah
Hermans au 0479/52.23.14)
Les membres du Mouvement
Réformateur de Genappe
vous souhaitent une heureuse
année 2019 !

GESTION À LA RÉSERVE NATURELLE

20 JANVIER
9h30
Voir article page 6

MUSIQUE À GLABAIS - TRIO GRUMIAUX - BRUSSELS STRING QUARTET.

20 JANVIER
Eglise St Pierre, Glabais
Cartes en vente au :
Centre Culturel, Genappe.
Syndicat d'Initiative, Genappe.
Boulangerie Falise, Glabais.
La Cabosse d'Or, Ways.
Réservations :
Hubert Frissaer :
067/771051
hubert.frissaer@gmail.com
Ou :
Eddy Jonckheere :
02/351.15.53
edouard.jonckheere@skynet.be
Prix des places en prévente:
14 €

CAMPAGNE ACTION DAMIEN

25, 26 et 27 JANVIER
Voir article page 7



PROJECTION « ICI LA TERRE » DE LUC DECHAMPS, 52'

29 JANVIER
20H Au MONTY
(58, rue de Charleroi)
En collaboration avec
Genappe en transition - 3€
Voir article page 4

MARCHE ADEPS DU SIG

3 FÉVRIER
Voir article page 6

DES CRÊPES POUR LA SAINT BARTHÉLEMY

3 FÉVRIER
Goûter de la Chandeleur du
Comité Saint Barthélemy
Afin de financer l'organisation
du 323e Tour Saint Barthélemy,
qui se déroulera à Bousval
le 25 août 2019, le Comité
Saint Barthélemy organise son
traditionnel goûter crêpes de
la Chandeleur le dimanche 3
février de 14h00 à 18h00, en la
Cense de Bégipont, à l'arrière
de la chapelle de Noirhat, Rue
Pont Spilet 3.

Infos :
Geoffroy ELOIN, président,
0474/20 60 65 ou Benoît
HUTS, trésorier, 0474/79 76 96

THÉÂTRE AMATEUR

15, 16 et 17 FÉVRIER
La troupe DramAct'ic fête ses
15 ans ! « Le pourriversaire »
une comédie d'Eric Beauvillain
Salle communale de Loupogne
Voir article page 6

Infos et réservations :
Marc POTVIN
0486/46.14.07
www.dramactic.be



SAINT-VALENTIN DES SENIORS

17 FÉVRIER
Voir article page 9

PIÈCE DE THÉÂTRE : PANIKE AU MONASTÈRE !

Comédie en trois actes de
Christian Derycke

Vendredi 22 mars 2018 à 19h30
Samedi 23 mars 2018 à 19h30
Dimanche 24 mars 2018 à 15h30
Vendredi 29 mars 2018 à 19h30
Samedi 30 mars 2018 à 19h30
Dimanche 31 mars 2018 à 15h30
A la salle communale de
Loupogne

Infos et réservations :
Léopold Gossiaux
067 / 773779
Voir article page 7